

SATISFACTION DES LOCATAIRES ENTRANTS

Soucieux de connaître le ressenti des locataires qui entrent dans son patrimoine, l'OAH remet systématiquement à chacun d'eux un formulaire d'enquête de satisfaction.

Au 31 mai 2017, le taux de retour de ces enquêtes avoisinait 40%

L'analyse des réponses données a permis d'établir le graphique ci-dessous :



Globalement, il ressort de l'analyse des questionnaires retournés depuis le début de l'année, une bonne satisfaction des prestations fournies par l'OAH lors de votre entrée dans les lieux.

Ces bons résultats nous incitent à poursuivre nos efforts, notamment à rester très vigilants sur l'état de la propreté de votre logement lors de votre emménagement.

Envie de devenir propriétaire ?

A VENDRE

Pour tout renseignement, visite, contactez : Sandrine Garnier au 03 86 72 59 56



Auxerre,
Résidence Jean Jaurès
Appt T2 - 63 m² - 1er étage
garage boxé
DPE : D
86 000 €



Auxerre,
Résidence «Jean Jaurès»
Appt T6 duplex - 105 m²
3ème étage - garage boxé
DPE : C
123 000 €



Auxerre,
Résidence Piedalloues 1
Appt T5 Duplex - 123 m²
1er étage - garage boxé
DPE : C
129 500 €



Nos terrains viabilisés :
Auxerre (2 lots)
Vallan (1 lot)
Monéteau (1 lot)

**DERNIERS LOTS
A SAISIR**

Consultez nos offres de locations ou de ventes sur notre site internet : oah.fr



édito

De la construction des Tours à la rénovation urbaine...

Répondre aux besoins

C'est la mission de l'Office Auxerrois de l'Habitat de s'adapter à son temps, de proposer des logements conformes aux normes du moment.

Cette perpétuelle remise en cause est le moteur de notre activité.

Nous le faisons par obligation, mais aussi par conviction parce que nous savons que l'Histoire n'est pas immobile et que celui qui n'avance pas sera demain encore plus soumis aux contraintes nouvelles.

Les anniversaires ne sont pas là que pour nous rappeler à nos obligations.

Par conviction, nous avons l'ambition d'avancer ensemble.

Jacques Hosco

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire d'Auxerre,
Président de l'OAH



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
page 3



DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE
page 5



IL Y A 10 ANS, LES 3 TOURS....
page 7

LA FÊTE DES VOISINS

C'est le **19 Mai dernier** qu'était organisée la traditionnelle «Fête des Voisins». Pour l'occasion, les locataires étaient invités à se retrouver autour d'un verre ou d'un buffet pour faire plus ample connaissance dans une ambiance conviviale.

C'est ainsi qu'aux environs de 18h00, se mirent à fleurir aux quatre coins du patrimoine de l'OAH, des sites où on dressait des chaises et des tables voire plus, qui furent bientôt entourées de convives décidés à partager un bon moment d'échanges et de détente entre voisins.



R A D D 2017



Les 4 artistes accompagnés d'Eric CAMPOY, Directeur Général de l'OAH, Nicolas JACQUEMARD, responsable de l'agence Ste Geneviève et Sylvette DETREZ, Administratrice.

Du **11 au 14 mai**, ce sont tenues les Rencontres Auxerroises du Développement Durable. Ainsi, 4 artistes ont réalisé 2 fresques sur les murs de la résidence St Georges sur le thème de la protection de la nature. Ces fresques ont été inaugurées le 12 mai en présence de Denis Roycourt, Vice-Président de la Communauté de l'Auxerrois en charge de l'écologie et Président des RADD, de Eric Campoy, Directeur Général de l'OAH et de Sylvette Detrez, Administratrice.

NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 10 juillet, les bureaux du siège de l'OAH seront ouverts au public :

Lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00	Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
---	---

Les agences seront ouvertes :

Lundi et mercredi de : 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
Mardi et jeudi de : 8h30 à 11h30
Vendredi de : 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

ANIMATION PRINTANIÈRE



Le **17 mai**, une animation sur le thème «L'Entretien de son jardin ou de son balcon» a été organisée sur 4 sites du patrimoine de l'OAH (St Siméon, Résidences Gouré, Charles de Foucauld et aux Boussicats I. Ainsi, les agents du service Environnement ont pu transmettre leurs connaissances aux enfants des écoles invitées et qui ne demandèrent pas mieux que de s'essayer aux diverses techniques de plantations.

Publication de : OAH - 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre
 Directeur de publication : Eric Campoy
 Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
 Imprimé par Voluprint Auxerre - ZAC des Bréandes - 89000 Perrigny
 Pour nous contacter :
 OAH - Service Communication
 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre
 Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
 stephanie.clement@oah.fr



Les Brichères Tours ont été mises en location en juin 1964 et durant près d'un demi-siècle, leurs silhouettes ont découpé l'horizon auxerrois.

Durant tout ce temps, les locataires se sont succédés dans les 147 logements de ces premiers "grattes-ciels" qui répondaient alors aux besoins et à l'esprit architectural de l'époque.

Mais les années passant, les réhabilitations ne parvenaient qu'avec peine à masquer les affres du temps. Ces bâtiments devenus obsolètes proposaient des logements que les demandeurs quelque peu rebutés par l'architecture, rechignaient à accepter quand ils ne les refusaient pas purement et simplement. Le constat était sans appel : les Brichères Tours avaient vécu.

C'est dans le cadre du Renouvellement Urbain que, le 30 juin 2007, les 3 Tours s'abattirent dans une ambiance emplies d'une forte émotion.

C'est en souvenir de cette journée inoubliable que les Auxerrois étaient invités le **vendredi 30 juin** à venir célébrer le 10ème anniversaire de cet événement.



L'OAH S'ENGAGE À GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE ET LA SATISFACTION DE SES LOCATAIRES.

Depuis deux ans déjà, l'OAH déploie sa démarche qualité visant l'amélioration de la qualité de service rendu à ses locataires.

A l'appui du référentiel QUALIBAIL REF-113 Version 2, l'OAH a optimisé ses pratiques, revu ses dispositifs de contrôles, interrogé ses locataires au moyen d'enquêtes de satisfaction. Depuis juin 2017, l'obtention de la certification Qualibail récompense les efforts et la mobilisation des équipes et permet de garantir aux locataires une qualité de service axée sur 13 engagements.



1 - Nous vous accompagnons dans votre demande de logement.



2 - Nous agissons pour votre confort et votre sécurité lors de votre emménagement.



3 - Nous favorisons la maîtrise des charges de votre logement dans le respect de l'environnement.



4 - Nous prenons en charge vos demandes d'intervention technique.



5 - Nous sommes joignables 7j/7 et 24h/24 pour votre sécurité.



6 - Nous maîtrisons la qualité et les délais des interventions techniques dans votre résidence.



7 - Nous respectons votre emploi du temps.

13 ENGAGEMENTS POUR MIEUX VOUS SERVIR!



8 - Nous vous informons des travaux planifiés dans votre résidence.



9 - Nous assurons un nettoyage de qualité dans les espaces communs.



www.afnor.org



10 - Nous traitons vos réclamations écrites et vous tenons informés des suites données.



11 - Nous recherchons une solution de logement adaptée à l'évolution de vos besoins.



12 - Nous organisons votre départ sans surprise.



13 - Nous agissons pour améliorer la qualité de nos services et votre satisfaction.

« Qualibail prend en compte le quotidien du locataire depuis sa demande de logement jusqu'à son départ. Grâce à un engagement renforcé du bailleur, il améliore le confort et la sécurité des résidents. Il agit notamment sur la propreté des logements et des parties communes ; le suivi des demandes d'intervention technique ; la maîtrise des charges ; la prise en compte des mesures environnementales ; les relations de voisinage ou encore le renforcement du dialogue bailleur/locataire. »

oah.fr

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST EN PLACE

A la suite du rattachement à la Communauté de l'Auxerrois, un nouveau Conseil d'Administration a été nommé à la tête de l'OAH. Il s'est réuni pour la première fois le 27 mars 2017. Il est composé comme suit :

Membres désignés par la Communauté de l'Auxerrois



Jacques HOJLO
Président de l'OAH
Conseiller
Communautaire
Adjoint au Maire d'Auxerre



Béatrice CLOUZEAU
Vice-Présidente de la
Communauté de
l'Auxerrois
Maire de Branches
Vice-Présidente de
l'OAH



Guy PARIS
Conseiller
Communautaire
1er Adjoint au Maire
d'Auxerre



Najia AHIL
Conseillère
Communautaire
Adjointe au Maire
d'Auxerre



Bernard Riant
Vice-Président de la
Communauté de
l'Auxerrois
Maire de Vallan



Souad AOUAMI
Conseillère
Communautaire
Adjointe au Maire
d'Auxerre



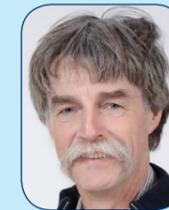
Fabien COLLET
Représentant la Caisse des
Dépôts et Consignation



Valérie GIABBANI
Adjointe au Maire
de Perrigny



Alain THUAULT
Avocat



Pierre PERREAU
Expert Comptable



Pascal PIC
Personnalité
qualifiée

Représentante de la ville d'Auxerre

Représentante du Conseil Départemental

Représentante du CIDFF



Martine MILLET
Conseillère Communautaire
Adjointe au Maire d'Auxerre



Valérie LEUGER



Sylvette DETREZ

Membres désignés par les organisations syndicales de salariés

Membre désigné par la C.A.F.

Membre désigné par l'U.D.A.F.



Bernard BUFFAUT (CFDT)



Audrey LOMBARD (CGT)



Geneviève RIGOLET



Jean-Michel FREVILLE

Membre désigné par Action Logement

Membres représentant les locataires



Raphaël ALBUIECH



Léon DEBOUTÉ
UALA



Charles FONTAINE
UALA



Fabienne NIEDERKORN
INDECOSA - CGT



Gilles JACQUEMARD
ASSECO - CFDT

INAUGURATION DE LA RESIDENCE «MARIE-CARLES»



Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de l'ANRU «Acte 2» portant sur le centre ville et la rive droite à Auxerre. La résidence se situe au nord du centre historique d'Auxerre, rue Saint Germain à côté des Archives Départementales.

10 logements:

- 4 T2
- 5 T3
- 1 T4



Le **2 mai 2017**, Guy Ferez, Maire d'Auxerre et Président de la Communauté de l'Auxerrois, Jacques Hojlo, Président de l'OAH et Béatrice Clouzeau, Administratrice représentant la Communauté de l'Auxerrois au Conseil d'Administration de l'OAH ont inauguré cette nouvelle résidence en présence des administrateurs et d'Eric Campoy, Directeur Général de l'OAH.

Témoignage

Madame Farro, l'une des locataires attributaire d'un logement depuis le 1er mai, a bien voulu nous confier son ressenti :

"Je suis vraiment très satisfaite du logement qui m'a été attribué. Je suis contente de l'avoir obtenu car je me doute que le nombre de demandeurs devait être important.

C'est un logement neuf. C'est déjà un gros avantage et sa superficie est tout à fait adaptée à la composition de ma famille. Par ailleurs, sa situation géographique est idéale, à proximité du centre ville, donc proche des commerces, dans un quartier calme.

Nous sommes à quelques dizaines de mètres de l'Agence, ce qui peut s'avérer pratique en cas de besoin. D'ailleurs, concernant le personnel de l'Agence, j'ai apprécié sa disponibilité. J'ai été très bien reçue lors de l'attribution tout comme lors de la remise des clés. L'intervention technique a été très rapide et efficace.

Je suis vraiment satisfaite de ce nouvel appartement dans lequel je me sens très à l'aise".



SIGNATURES DE CONVENTIONS

CONVENTION "HABITAT ET HUMANISME" ET L'OAH

Le **29 mai**, une convention de partenariat a été signée entre l'OAH et l'association Habitat et Humanisme. Le but de cette dernière est de lutter contre le mal-logement en se situant comme "un sas entre les propriétaires et les personnes dans le besoin mais dans l'incapacité de signer un bail classique" c'est-à-dire que l'association loue aux propriétaires et met à disposition le logement aux personnes en difficulté. Le soutien de l'OAH à cette association représente 2 à 5 logements.



DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE

Résidence Agrippa à Auxerre

Cette opération accueillera 22 logements : 12 individuels et 10 collectifs du T2 au T5. Les travaux ont débuté en mai 2017. Le coût total de cette opération est de 3 700 000 euros TTC.



Résidence Lambaréné à Auxerre

Cette opération consiste en la construction de 12 logements, du T2 au T5 dans 3 bâtiments distincts avec une zone de stationnement avec garages. Les travaux doivent débuter en décembre 2017 pour un coût total de 1 985 000 euros TTC.



Nouvelle Régie Pôle Technique

Il s'agit de la construction d'un nouveau pôle technique destiné à recevoir les services techniques de l'OAH ainsi que le magasin en remplacement des bâtiments détruits en juin 2015. Ces travaux démarreront en septembre 2017 et représenteront un coût de 2 500 000 euros TTC.



FJT Vaulabelle

Cette opération consiste en travaux de restructuration des espaces communs et des bureaux de l'association, de mise en sécurité incendie de l'ensemble du bâtiment et de mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur la partie restauration et accueil du public. D'un coût de 970 000 euros TTC, ces travaux débuteront en décembre 2017.

Résidence Village Bleu - Les Prés Hauts Monéteau

Construction de 20 pavillons et une salle polyvalente à Monéteau. Ce lotissement comprendra 6 lots viabilisés en accession à la propriété. Les travaux débuteront en février 2018 pour un coût de 2 914 000 euros TTC.

Quarré les Tombes

Cette opération comprend 12 pavillons, du T2 au T3. Ils sont disposés en bande avec entrées individuelles et situés rue des Ecoles. Ils sont destinés aux personnes âgées autonomes avec une gestion des logements par la Mutualité Française Bourguignonne. Les travaux débuteront en septembre 2017. Le coût total de l'opération s'élève à 1 500 000 euros TTC.

